

En classe de 3^{ième}

Préparer son Orientation

***LES ÉTAPES CLÉS
DE VOTRE ANNÉE***

LE TEMPS DE LA REFLEXION du 1^{er} semestre

Séance d'information
en classe
par la PSYEN

Stage
d'observation
de 3^{ème}

- **Renseignez-vous sur les différentes formations** et les métiers qui leur correspondent, et faites le point sur vos aptitudes scolaires, vos goûts et vos centres d'intérêts.
- **Préparez votre stage d'observation** en milieu professionnel pour vous sensibiliser à la réalité du monde du travail et tester un projet de formation ou de métier.
- Pensez à **noter sur votre agenda les rendez-vous importants** de l'année, comme les salons ou les JPO (journées portes ouvertes) dans les lycées, CFA (centres de formation d'apprentis) et autres établissements.

LES VŒUX PROVISOIRES fin du 1^{er} semestre

Séance d'information à destination des parents
et études des intentions d'orientation lors des conseils
de classe

Entretiens
personnalisés
d'orientation

Sur le Téléservice, **vous devez formuler un ou plusieurs vœux provisoires**

2de GT (générale et technologique) ou 2de spécifique STHR

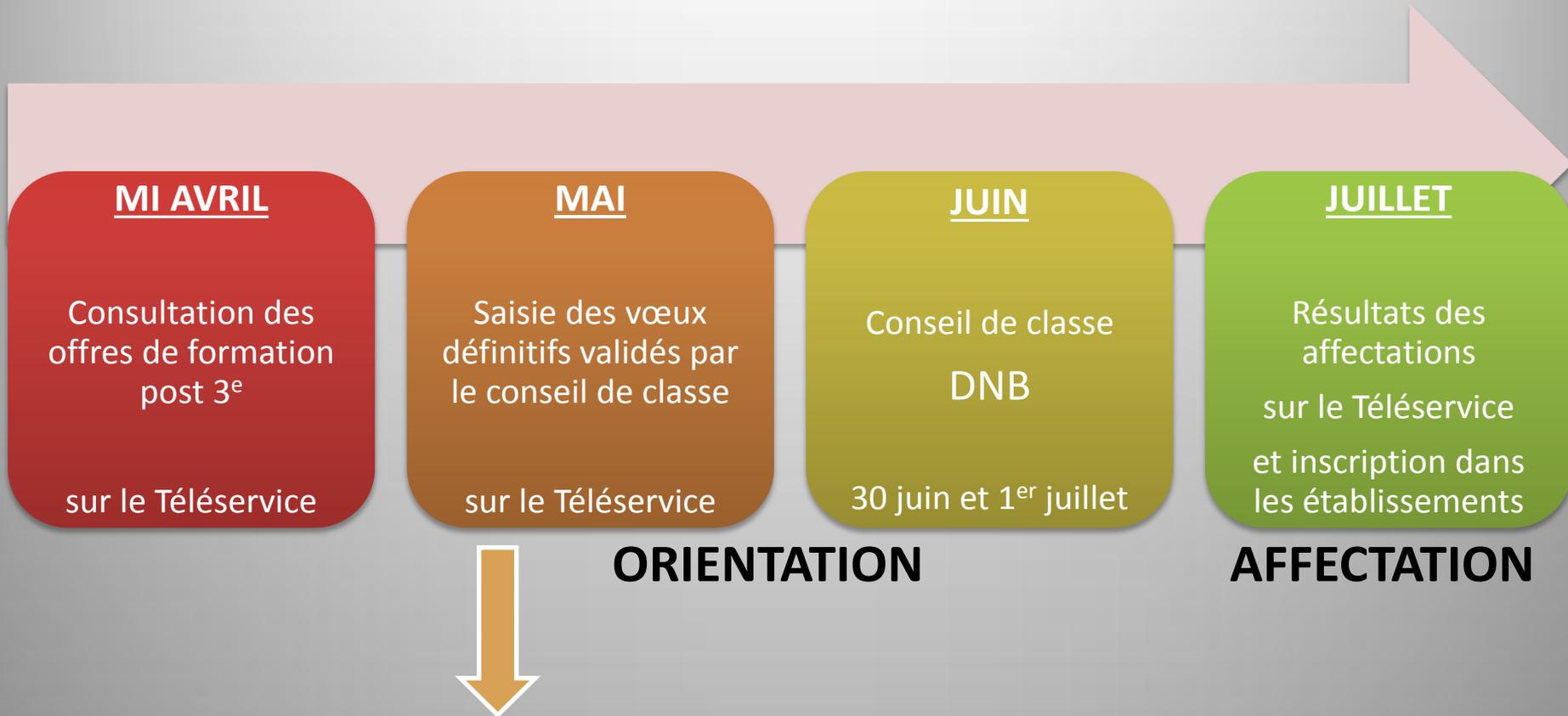
2de professionnelle ou organisée par familles de métiers (sous statut scolaire ou en apprentissage)

1re année de CAP ou de CAP agricole (sous statut scolaire ou en apprentissage).

Parallèlement, continuez à approfondir votre information grâce aux JPO et aux mini-stages organisés dans les lycées.

Le conseil de classe du 1^{er} semestre émet un avis provisoire d'orientation

Calendrier de l'orientation

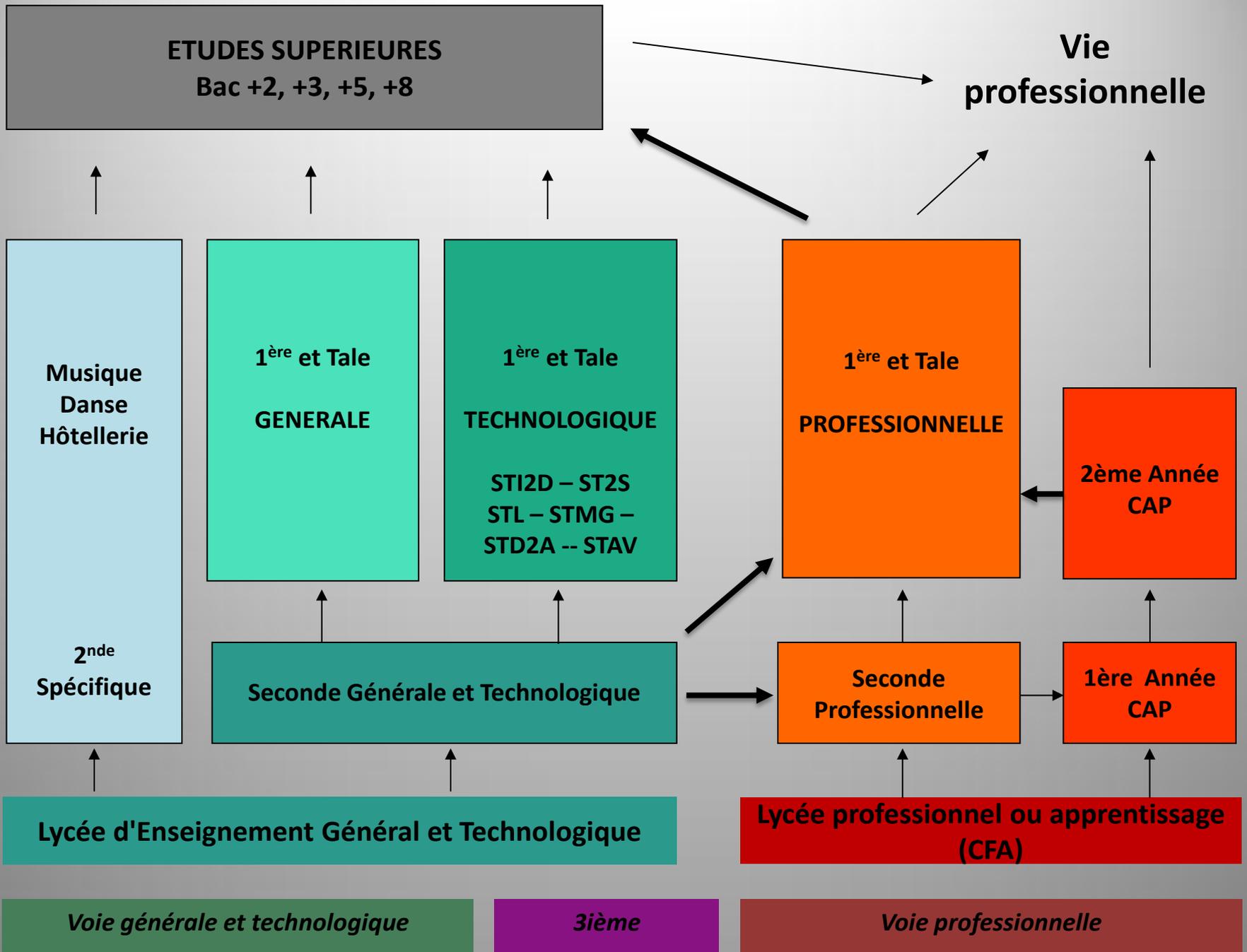


- Arrêtez vos vœux définitifs et indiquez les sur le Téléservice. N'hésitez surtout pas à formuler plusieurs vœux.
- Si les propositions sont conformes aux vœux = décision d'orientation
- S'il y a désaccord entre les propositions de la famille et le conseil de classe : La famille peut faire appel de cette décision. Le chef d'établissement reçoit la famille et prend sa décision.

- 3 façons d'étudier
 - 3 façons de vivre à l'école
 - 3 façons d'être élève
-



- 1^{ère} année de CAP
- 2nd professionnelle
- 2nd générale et technologique



Choisir la voie

professionnelle

Le CAP en 2 ans

Le BAC PRO en 3 ans



Le CAP et le BAC PRO

CAP	BAC PRO
12 à 16 semaines de stages	22 semaines de stage
des enseignements généraux (environ 40%)	des enseignements généraux (environ 50%)
des enseignements technologiques et professionnels (environ 60%)	des enseignements technologiques et professionnels (environ 50%)
17h à 18h par semaine	13h45 par semaine
Statut scolaire ou par apprentissage En lycée public ou en CFA	

Le BAC Professionnel

L'organisation de la classe de **2de se fait par familles de métiers** permet à tous les élèves :

- d'acquérir les premières compétences professionnelles utiles dans un secteur, et d'affirmer progressivement leurs choix.
- Elles regroupent des spécialités de bac professionnel qui présentent un **socle de compétences professionnelles communes**.
- En fin de 2de professionnelle, **l'élève choisit la spécialité** qu'il étudiera en 1re et terminale.

Attention à bien vérifier les différentes spécialités proposées par le lycée

Exemple de familles de métiers

BAC PRO COMMERCE

BAC PRO VENTE

devient

2nd pro

Métiers de la relation client

option A animation et
gestion de l'espace
commercial

option B prospection
clientèle et valorisation de
l'offre commerciale

Métiers de l'accueil

Deux établissements différents...

LE LYCEE PROFESSIONNEL

statut scolaire

un lycée à vocation professionnelle,
avec des **stages en entreprise**

LE C.F.A.

statut d'apprenti

une formation en **ALTERNANCE**

¼ au CFA - ¾ en Entreprise

une rémunération

Dans tous les cas : des habitudes et un rythme
de travail **DIFFERENTS** du collège.

Deux modalités

d'affectation pour les formations professionnelles...

Lycées
professionnels
PUBLICS

Lycées
professionnels
PRIVES

Les CFA

procédure d'affectation informatisée (Téléservice)

L'élève formule jusqu'à **10 vœux** dans son académie et jusqu'à **5** dans d'autres académies (ordre important)

Téléservice uniquement

démarches entièrement effectuées par la famille
Contact de l'établissement + entretien Direction
+ formulation des vœux Téléservice

le dossier prend en compte :

- ✓ les résultats scolaires,
- ✓ les compétences (raisonnement, méthodes, attitudes...)

3 CONDITIONS :

- Avoir un employeur
- Avoir terminé la classe de 3^{ème}
- Avoir 16 ans ou au minimum 15 ans au 31 décembre de la première année de formation

Choisir la voie générale et technologique



Objectif: préparer, en 3 ans (2^{de}, 1^{re} et terminale), un bac général ou un bac technologique, des diplômes visant essentiellement une poursuite d'études dans le supérieur.

Cette première année de lycée va vous permettre :

- d'acquérir une culture générale commune,
- d'approfondir vos connaissances et vos compétences,
- et de découvrir de nouvelles disciplines dans la perspective de l'enseignement supérieur

La classe de seconde générale et technologique est
une classe de détermination

qui comporte

des **enseignements communs** à tous les élèves

et

des **enseignements optionnels** au choix.

Des enseignements communs pour tous

Horaires et programmes des enseignements communs sont identiques pour tous.
Ils totalisent 26h30 dans les disciplines suivantes :

- français ;
- histoire-géographie ;
- langues vivantes A et B ;
- sciences économiques et sociales ;
- mathématiques ;
- physique-chimie ;
- sciences de la vie et de la Terre ;
- éducation physique et sportive ;
- enseignement moral et civique ;
- sciences numériques et technologie.

Des enseignements optionnels

En plus des enseignements communs, les élèves ont la possibilité de choisir au plus deux enseignements optionnels.

Ces enseignements ont des objectifs variés :

- faire découvrir aux élèves des **champs disciplinaires nouveaux** ;
- leur apprendre à **identifier les activités professionnelles** auxquelles ces enseignements peuvent conduire ;
- **les préparer à choisir une spécialité ou une série en première** et leur donner des éléments d'information sur les filières de l'enseignement supérieur.

Des enseignements optionnels

Les enseignements optionnels comprennent notamment :

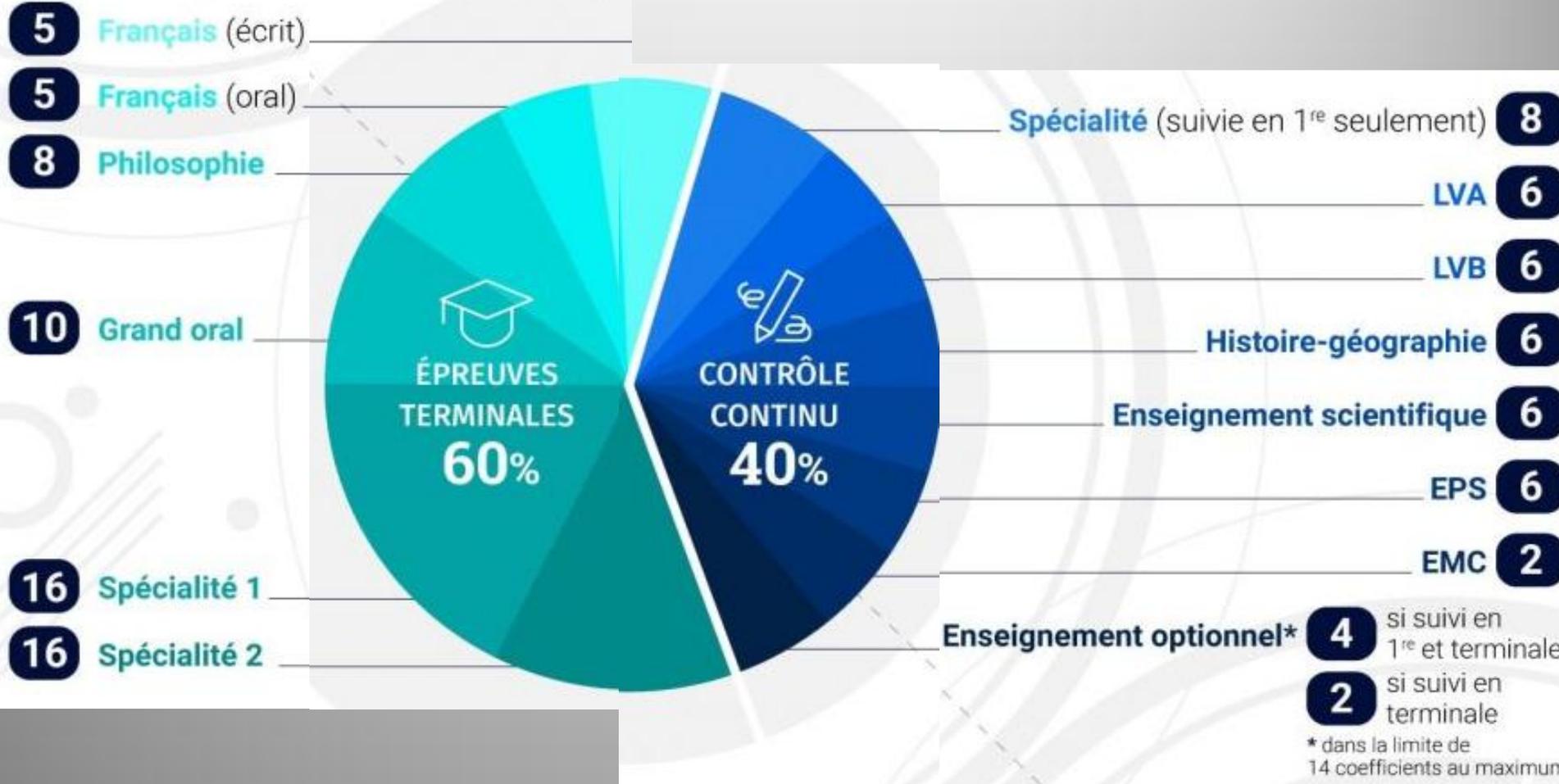
- des enseignements à vocation **scientifique et technologique** (sciences de l'ingénieur, sciences et laboratoire, ...) ;
- des enseignements à **vocation littéraire** (Langues et cultures de l'Antiquité : latin ; Langues et culture de l'antiquité : grec ; Langue vivante C) ;
- des enseignements à **vocation artistique** (arts plastiques, musique, arts du cirque, ...).

Des dispositifs

pour mieux accompagner l'élève

- Une évaluation sous forme de **tests numériques de positionnement** évaluant la maîtrise de la langue française et les compétences en mathématiques a lieu en début d'année
- Les élèves bénéficient d'un **accompagnement personnalisé** tout au long de l'année (maîtrise de l'expression écrite et orale), notamment en fonction des résultats du test.
- Un horaire conséquent (à hauteur de 54 heures, à titre indicatif et selon les besoins des élèves) est dédié à **l'accompagnement au choix de l'orientation**.

Ces heures sont consacrées à l'élaboration d'un projet menant au choix d'une voie de formation et des enseignements de spécialités du cycle terminal, puis à une poursuite d'études supérieures réussie.



- Le bac technologique se prépare en **deux ans** après une seconde générale et technologique.
- Il **mène à des études supérieures**, que ce soit en brevet de technicien supérieur (BTS), en bachelor universitaire de technologie (BUT), avant la possibilité de poursuivre en licence professionnelle.
- Permet à l'étudiant de **se spécialiser** selon son domaine de prédilection, à travers des cours à la fois théoriques et pratiques.
- Le bac technologique n'est pas une filière moins prestigieuse que la générale.
- Il pourra convenir à des élèves en **recherche de connaissances plus concrètes** ou déjà conscients du métier qui les attire.

*Les
BACS
Technologiques*

S2TMD

SCIENCES ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE,
DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

STAV

SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT

STD2A

SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DU DESIGN ET DES ARTS APPLIQUÉS

ST2S

SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

STHR

SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION

STI2D

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

STMG

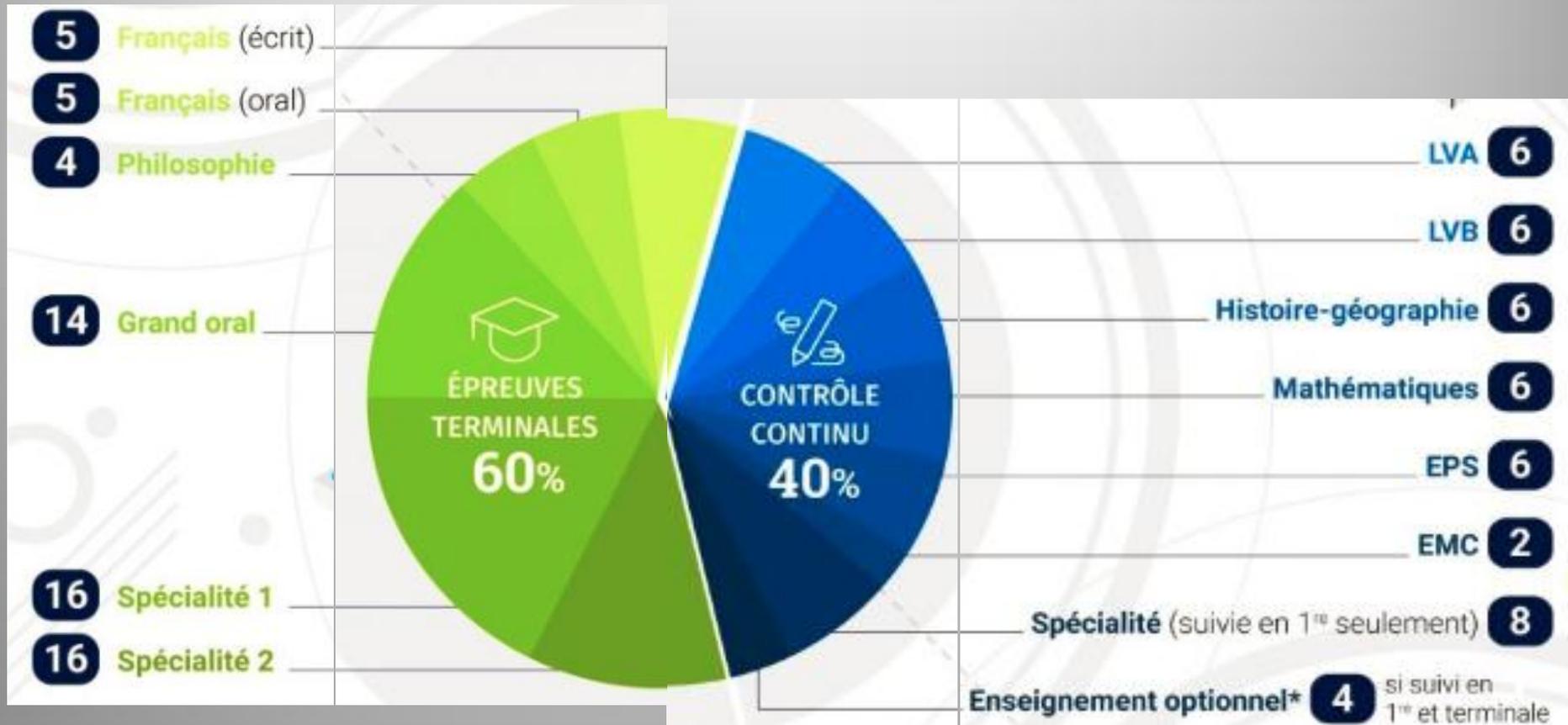
SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

STL

SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DE LABORATOIRE

Le BAC technologique

2022 – La réforme



Et si je n'avais pas de place en lycée ?

- Pour éviter cette situation, **formulez plusieurs vœux** en termes de formations et d'établissements, notamment si vous envisagez des spécialités ou sections rares ou très demandées.
- Restez toujours joignable, particulièrement en juillet, et **assurez-vous d'avoir effectué toutes les démarches nécessaires si vous partez en vacances.**
- En cas de difficultés, le principal de votre collège peut vous accompagner dans votre démarche d'orientation, avec l'aide du CIO (centre d'information et d'orientation), en lien avec les services départementaux ou rectoraux de l'Éducation nationale.

Le

Téléservice

UN SEUL PORTAIL D'ACCES : L'ENT du Collège

<https://henri-pitot.mon-ent-occitanie.fr/>

COLLEGE HENRI PITOT

ARAMON - ACADÉMIE DE MONTPELLIER



MENU



Se connecter



Actualités

Protocole sanitaire 2021-2022

Agenda

16
JUILLET

Future Présentation du Collège Henri PITOT sur wikipedia

Pronote

Installer Pronote du collège sur votre smartphone

Le

Téléservice



Vous souhaitez vous connecter à votre ENT en tant que :

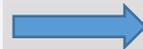
+ Élève ou parent

+ Enseignant

+ Personnel non enseignant

Autres comptes et invités

Valider



Vous souhaitez vous connecter à votre ENT en tant que :

- Élève ou parent

- de l'académie de Montpellier avec EduConnect (recommandé)
- de l'académie de Montpellier (ce mode de connexion disparaît à partir du 15/11/2021)
- de l'académie de Toulouse
- de l'enseignement agricole
- du lycée de la mer Paul Bousquet

+ Enseignant

+ Personnel non enseignant

Autres comptes et invités

Valider

Je sélectionne mon profil



Représentant légal



Élève

Le

Téléservice

Représentant légal

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant Identifiant oublié? →

Mot de passe Mot de passe oublié? →

Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)



- Accueil
- Cahier de textes
- PRONOTE
- + Établissement
- **Scolarité**
- Fiches élèves
- Téléservices famille
- + Publication
- + Orientation
- + Espace des classes

ACCEDER A TELESERVICES FAMILLE

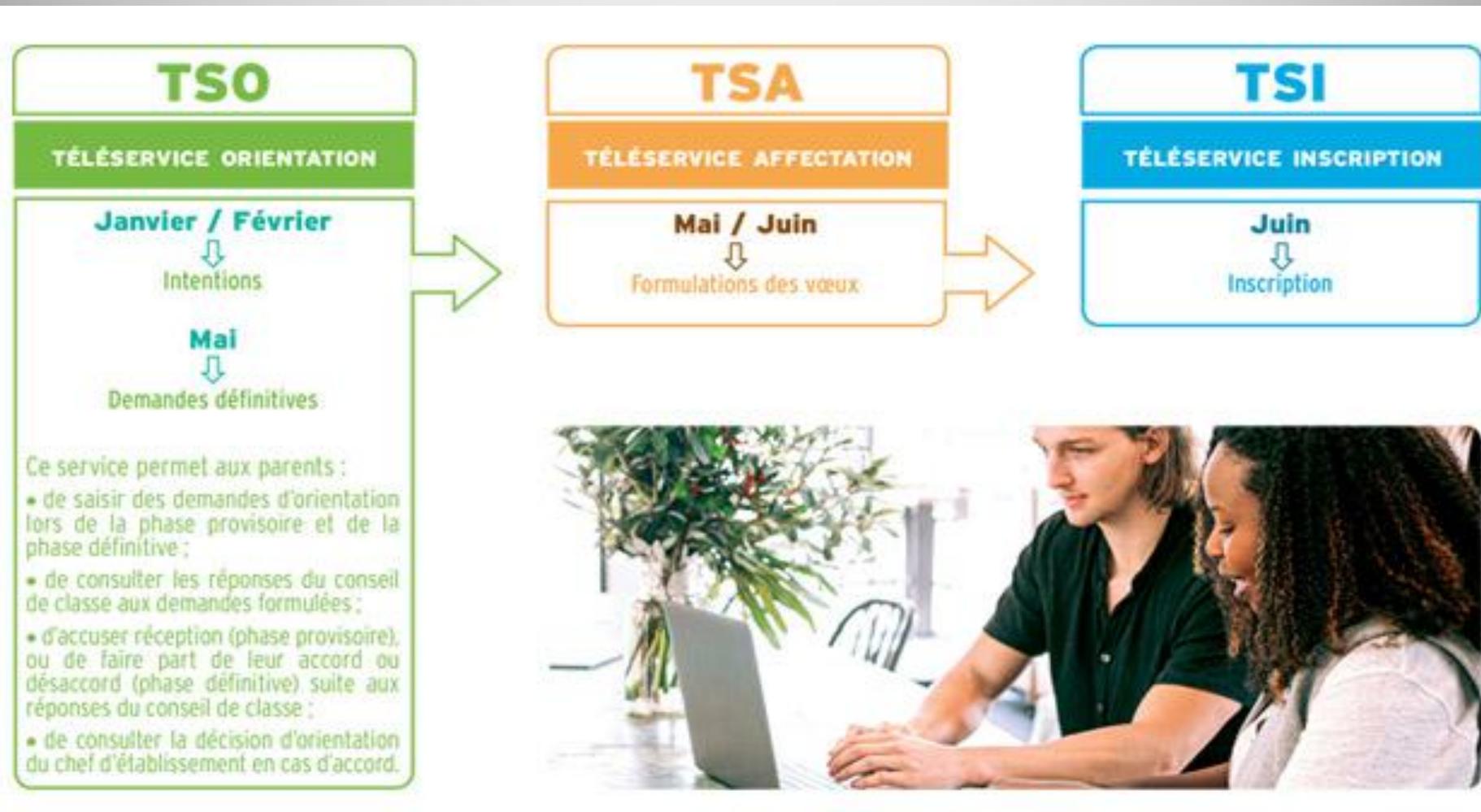
1 SEUL PARENT SE CONNECTE AVEC SON CODE PARENT

L'AUTRE PARENT EST INFORME PAR MESSAGERIE DES VŒUX FORMULES ET DES DECISIONS

MODULE TELESERVICE ORIENTATION(TSO)

MODULE TELESERVICE AFFECTATION(TSA)

MODULE TELESERVICE INSCRIPTION (TSI)



Le téléservice, c'est quoi ?

2 PHASES :

- La première phase dite « **ORIENTATION** » est celle dans laquelle vous allez pouvoir demander sur le téléservices (<https://teleservices.ac-montpellier.fr/ts>) avec vos codes ENT responsable, une orientation pour votre enfant.
- Il est impératif que vous remplissiez cette demande afin qu'elle soit validée ou non par le conseil de classe du 2nd semestre.
- Vous devez obligatoirement saisir un choix.
- Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

SCOLARITÉ SERVICES NOM élève

MON COMPTE



ACCUEIL

ORIENTATION



AFFECTATION APRÈS LA 3^e

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

BOURSE DE COLLÈGE

LIVRET SCOLAIRE (CP - 3^e)

BOURSE DE LYCÉE

ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

COLLEGE FELIX GAFFIOT CFG

CONTACT

SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)

Vous devez obligatoirement saisir un choix. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Choix 1



2de générale et technologique ou 2de STHR ?

2de professionnelle



1re année de CAP

Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant

Métier ou formation

Sous statut scolaire ?

Sous statut d'apprenti ?

AJOUTER UN CHOIX

ANNULER

VALIDER

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

- La seconde phase dite « **AFFECTATION** » est celle dans laquelle vous allez pouvoir demander vos choix d'établissements et de formations. **Vous pouvez en faire jusqu'à 10.**
- Il est également possible de demander une autre académie, toutefois nos élèves ne sont pas prioritaires.
- Vous pouvez indiquer également vos choix d'établissement privé de la même façon mais ils ne seront là qu'à titre indicatif puisque c'est à vous de faire la démarche d'inscription, comme pour les demandes par apprentissage.

Attention

- pour les élèves qui demandent la voie professionnelle, **il est important de faire plusieurs vœux de voie professionnelle**, car certaines filières sont très demandées et les bulletins scolaires rentrent en ligne de compte. Cela peut être la même formation mais dans un autre établissement.



CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

QUOI

formation, établissement ou mots-clés



Exemple : cap cuisine

OÙ

ville ou département



Exemple : nantes



Accédez aux offres de formation proposées dans Affelnet par les lycées, les CFA, les établissements maritimes et agricoles en France.

RECHERCHER



CALENDRIER 2021 - (DATES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE)



PHASE 1

DU 6 AVRIL AU 9 MAI

Je découvre les formations disponibles en France.

PHASE 2

Je formule mes demandes.

PHASE 3

Mon dossier est en cours de traitement.

PHASE 4

Je consulte le résultat de mes demandes.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Que recherchez-vous ?

jean vilar villeneuve les avignon



Académie

Département

Établissement

Voie d'orientation

Statut

Secteur

Internat

Autres filtres

Rechercher des offres de formation

Consultez et
téléchargez votre
guide "après la 3^e"



1 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche

1 offre(s) affichée(s) sur la carte

Classe de seconde générale et technologique

Lycée Jean Vilar

30 - Villeneuve-Les-Avignon

Public

[Plus d'infos](#)

Docteur Paul Gache

Lycée Jean Vilar

Il est important de faire des demandes en **lycée PUBLIC**

même si votre enfant compte partir en apprentissage
ou si vous n'avez pas
encore l'attestation d'inscription
dans un lycée privé.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Que recherchez-vous ?

vincent de paul avignon



Académie

Département

Établissement

Voie d'orientation

Statut

Secteur

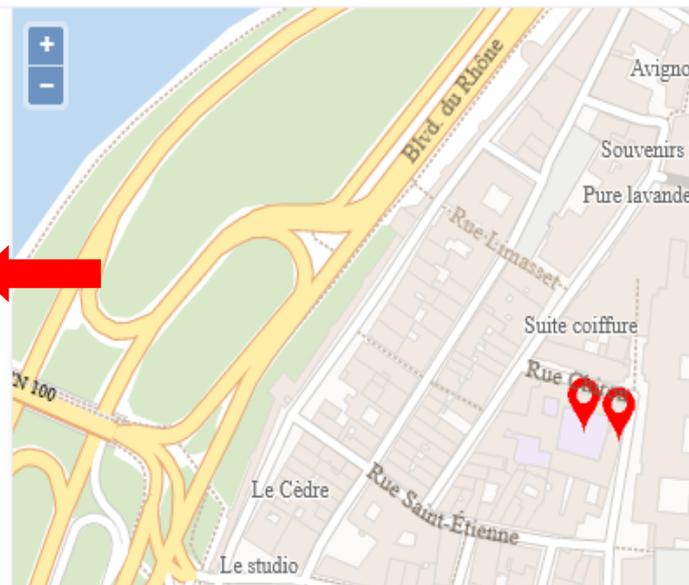
Internat

Autres filtres

Rechercher des offres de formation

10 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche
10 offre(s) affichée(s) sur la carte

Consultez et
téléchargez votre
guide "après la 3^e"



Privé

Classe de seconde pro commune Accompagnement, soins et services à la personne

Lycée professionnel Vincent de Paul
84 - Avignon

[Plus d'infos](#)

Vous pourrez trouver sur le Téléservice les lycées privés et également les CFA

MON COMPTE (with gear icon)

ACCUEIL

INSCRIPTION AU LYCÉE

VIE SCOLAIRE

NOTES

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

COLLEGE

CONTACT (with phone icon)

SE DÉCONNECTER (with back arrow icon)

INSCRIPTION AU LYCÉE

RÉSULTAT D'AFFECTATION

Votre enfant a été affecté dans l'établissement suivant :

LYP BOISSY ANNONAY
37 - 39 Rue Laffemas
07000 ANNONAY

Décision d'affectation de l'élève

en : 2nde générale et technologique, section européen

Enseignements d'exploration : Création et culture design

Procédez dès maintenant à l'inscription de votre enfant dans ce lycée.
Vous devez indiquer votre choix avant le 29/06/2019.

Lire le message du lycée d'affectation

Consulter le rappel des vœux

Vœu n°1 Affecté
LYP BOISSY ANGLAS - ANNONAY
2nde générale et technologique
Section: européen

Vœu n°2 En 13ème position sur la liste supplémentaire
LYCEE PORTE DES ALPES - RUMILLY CEDEX
2nde professionnelle
electrotec. energ. equip communic.

JE N'INSCRIS PAS
MON ENFANT DANS CET ETABLISSEMENT

J'INSCRIS
MON ENFANT DANS CET ETABLISSEMENT

Si vous n'inscrivez pas votre enfant dans cet établissement, son chef d'établissement en sera informé.
Veuillez prendre contact avec lui : 06 00 07 10 19.

Le parent doit indiquer son choix pour accepter ou refuser l'inscription de son enfant

- Si plusieurs affectations, Avertir le collège et les établissements concernés de votre choix définitif pour laisser la place pour les listes d'attente
- Après l'inscription en ligne, la famille doit prendre contact avec le lycée/LP pour déposer le dossier d'inscription qui officialisera l'inscription de son enfant

EN CAS DE NON AFFECTATION OU SUR LISTE D'ATTENTE, SE RAPPROCHER DU PROFESSEUR PRINCIPAL ET DE LA PSY-EN POUR FORMULER D'AUTRES VOEUX

La sectorisation est-elle systématique ?

- La sectorisation consiste à affecter un élève dans un établissement en fonction de son domicile et/ou de son collège d'origine.
- Cependant, la famille peut faire **une demande de dérogation**. Cette demande sera satisfaite s'il reste des places non prises par les élèves du secteur. La DSDEN accorde les dérogations en fonction des directives fixées dans l'académie selon les critères nationaux suivants, par ordre de priorité :
 - 1/ élèves en situation de handicap ;
 - 2/ élèves nécessitant une prise en charge médicale importante, à proximité de l'établissement demandé ;
 - 3/ élèves boursiers au mérite ;
 - 4/ élèves boursiers sur critères sociaux ;
 - 5/ élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé/e dans l'établissement souhaité ;
 - 6/ élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité ;
 - 7/ élèves suivant un parcours scolaire particulier.

Comment vérifier son lycée de secteur ?

ECOLY - DSDEN du Gard

Retrouvez les établissements scolaires de
votre secteur

mise à jour des données par les services de la DSDEN : 10/03/2017

choix d'une ville

ECOLY 30

Qui peut t'aider dans la construction de ton projet professionnel ?

- ✓ **Le Professeur Principal**
- ✓ **L'Équipe enseignante**
- ✓ **La Conseillère Principale d'Éducation**
- ✓ **La Principal et son Adjointe**
- ✓ **La Psychologue de l'Éducation Nationale**

(Spécialisée en Conseil en Orientation Scolaire et Professionnelle)



Comment rencontrer une Psychologue de

l'Éducation Nationale,

spécialisée en Conseil et en Orientation Scolaire et Professionnelle

La PsyEN du collège est : Mme MENTRE

Pour prendre RDV sur le collège adressez vous à la Vie Scolaire.

Elle reçoit :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
9h - 12h	SUR RDV A ARAMON	SUR RDV AU MOURION		SUR RDV Au CIO	CIO
13h – 17h					SUR RDV au CIO

N'hésitez pas appeler le CIO de Bagnols-sur-Cèze pour toute question

Tel : 04 49 05 80 85

Pour aller plus loin...

**Des sites à consulter
sur le Net !**



centre d'information
et d'orientation
Bagnols-sur-Cèze



académie
Montpellier
Éducation
nationale
jeunesse
vie associative



Merci pour votre attention

**A
TOI DE
JOUER !**